

remplit. A l'extrémité intérieure du tube de verre *I* est maintenue dans un autre tube de caoutchouc *J* une seconde soupape *H'*, complètement semblable à la soupape *H* déjà décrite.

Dans le trou *H*, pratiqué dans le bouchon de liège et la rondelle qui le surmonte est engagé un tube de verre *K*, terminé par une ampoule *c*, percée d'un trou d'assez faible diamètre *d*, et portant en *e* un renflement qui, par son frottement contre les parois de liège du trou *D*, maintient ledit tube *K* dans la position qu'il doit occuper; ce tube *K* est destiné à laisser rentrer l'air dans la fiole au fur et à mesure que le lait disparaît, et aussi à ne pas laisser écouler le lait quand le biberon est renversé pour une raison quelconque.

Par ce qui précède, on comprend facilement quel doit être le fonctionnement de l'appareil : l'enfant mordant la tétine *G*, puis lui laissant reprendre sa forme normale, une certaine dépression se produit dans la tétine, et le lait de la fiole continue à s'élever dans la colonne munie des soupapes *H*, *H'*, lesquelles fonctionnent ici comme fonctionnent dans les élévations d'eau soigneusement établies la soupape qui ferme inférieurement le corps de pompe et la soupape de retenue qui termine la conduite d'aspiration tout près de la crépine. Il suit de là que le biberon sera toujours et complètement amorcé.

Je revendique le système de biberon à soupapes à grains d'étain, caractérisé principalement par l'emploi de deux soupapes spéciales au moins, placées sur la conduite qui amène le lait jusqu'à la bouche de l'enfant, construites et disposées de la façon et dans le but indiqués.